le mandat Confiance
GESTION - LOCATION

CENTURY 21
S.D.I

Le barème gestion locative

Notre Garantie d'Action : nous nous engageons à mettre toute notre force, notre expérience et notre réseau au service de la gestion de votre bien.

Les services du Mandat Confiance

7,2% TTC des sommes encaissées

- **Mise en place du mandat de gestion**
- **Gestion locative courante :** appel et encaissement loyers/charges/allocations, quittancement, versement des fonds perçus
- **Révision annuelle des loyers et régularisation des charges**
- **Tenue de la comptabilité propriétaire :** compte-rendu de gestion détaillé, lecture commentée du premier document
- **Contrôle du respect des obligations locatives** (assurance, entretien, vie du bail)
- **Demande et suivi des attestations annuelles** (MRH, chaudière, cheminée…)
- **Lettre de rappel et recouvrement amiable** (1ère relance LRAR)
- **Gestion du congé locataire :** contrôle de validité et acceptation
- **Décompte de sortie du locataire**
- **Règlement des factures**
- **Organisation et suivi** des réparations urgentes

Frais administratifs de 2,50€ mensuel et par lot

Services complémentaires

	Service **référence** **8,4% TTC**	Service **excellence** **9,6% TTC**	Coût **hors forfait TTC**
Réalisation d'une visite conseil	●	●	OFFERT
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	●	●	30€/lot/an
Délivrance d'un congé au locataire (hors honoraires du commissaire de justice)	●	●	50€
Gestion technique d'entretien courant inférieur à 1000 € TTC : suivi de travaux	●	●	50€/travaux réalisés
Gestion technique des travaux supérieurs à 1000 € TTC : suivi et contrôle des travaux	○	●	50€/dossier + 2% TTC du montant des travaux
Gestion des sinistres : déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle des travaux	○	●	80€/sinistre
Gestion créances, remise du dossier à l'huissier de justice pour commandement de payer, procédure (frais commissaire de justice et d'avocat à la charge du propriétaire) *hors ALI	○	●	50€/dossier en cours
Commande, mise à jour et suivi du Dossier de Diagnostic Technique	○	●	50€/logement
Conseil, expertise, organisation, suivi et contrôle de travaux exceptionnels (logement vide)	○	○	150€ + 4% TTC du montant des travaux
Etat des lieux de sortie en cas de fin de gestion	○	○	3€/m² (logement vide) 5€/m² (meublé)
« Permis de louer » : constitution du dossier et suivi	○	○	30€/dossier
Frais pour clôture de compte à la suite de la résiliation du mandat (transmission dossier locataire, correspondances, solde de tout compte)	○	○	90€/lot
Gestion d'immeuble en Monopropriété	○	○	10€/immeuble/mois
Montage d'un dossier de subventions, suivi jusqu'à obtention des fonds	○	○	250€/dossier
Représentation aux assemblées générales	○	○	70€/AG
Accompagnement réception bien neuf et suivi des levées de réserves	○	○	90€/heure
Visite triennale du bien (sous réserve de l'accord du locataire)	○	○	100€/heure
Assurance Loyers Impayés / Garantie Loyers Impayés *	✱	✱	2,65% TTC

Les prix TTC à la charge du bailleur sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable au 01/01/2026

✱ ***Prestation optionnelle***
○ ***Prestation complémentaire payable à l'acte***

SARL LA BONNE AGENCE – 3 RUE DES CEVENNES, 91090 LISSES – RCS 123456789 – Carte professionnelle CPI 1234567890 délivrée par la CCI de PARIS - Caisse de Garantie GALIAN 1 000 000 €